

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et treize avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, R BAUER, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de K ESSAYAR et MF TASTEVIN), B PERRUSSET, E ROCHE (proc de I NGUYEN), J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER (proc de M CHAZE), J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 42

Procurations : 7

Votants : 49

Absents : 3

Date de convocation : 07/04/2021

Secrétaire de séance : A BEL

Absents : J SEBASTIEN, S GENEST, et J LAFFONT

En présence des suppléants non votants : B GUSELLA, O BOISSIN.

Objet : Budget annexe ZA des Traverses (HT) - BP 2021.

Il est rappelé la délibération n°03032021-07 du 3 mars 2021 portant débat d'orientation budgétaire du budget annexe ZA des Traverses pour 2021.

Le projet de budget primitif 2021 s'équilibre en dépenses et recettes à :

- section de fonctionnement : 40 714.72 €

- section d'investissement : 42 465.56 €

Compte tenu du vote du compte administratif 2020 et de l'affectation du résultat de fonctionnement par une délibération précédente, la section d'investissement fait apparaître en recette l'excédent 2020 reporté c/001 de 40 405.56 € et la section de fonctionnement l'excédent reporté de 40 714.72€ c/002.

Section de fonctionnement :

En dépenses :

Chapitre 011 : 38 654.72 € : charges à caractère général (entretien des terrains et divers).

Chapitre 042 : 2 060.00 € : amortissements 2021.

En recettes :

Chapitre 002 : 40 714.72 € : excédent antérieur reporté 2020.

Section d'investissement :

En dépenses :

Chapitre 20 : 8 358.85 € : restes à réaliser 2020 concernant une étude sur le milieu naturel parc d'activités du Vinobre.

Chapitre 21 : 34 106.71 € dont 2 000 € de signalétiques.

En recettes :

Chapitre 001 : 40 405.56 € : excédent d'investissement reporté 2020

Chapitre 040 : 2 060.00 € amortissements 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2021 du budget annexe ZA des Traverses selon les éléments détaillés ci-dessus qui s'équilibre en dépenses et recettes à :
 - section de fonctionnement : 40 714.72 €
 - section d'investissement : 42 465.56 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 14 avril 2021

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210413-DEL13042021-21-DE
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021